

Les délégations ont amorcé le débat au sujet des options en vue d'Agenda 21 en se concentrant sur trois grands thèmes : a) comment créer, s'il y a lieu, des liaisons avec d'autres secteurs dont les activités ont un impact sur l'atmosphère, b) déterminer si la priorité relative des questions énergétiques choisie par le Secrétariat lors de la définition des activités du programme a miné l'utilité du document en empiétant sur des questions relevant du CIN et c) le coût et l'incidence institutionnelle des activités du programme proposé.

La délégation des É.-U. a relevé que le Secrétariat n'avait pas accompli ce qui avait été demandé à la deuxième réunion du PrepCom, c'est-à-dire examiner les liens avec les questions atmosphériques aux niveaux national, régional et mondial, le Secrétariat s'étant concentré de façon presque exclusive sur une question atmosphérique (le changement de climat global) et sur un secteur lié à cette question (l'énergie). Il en est découlé des propositions qui préconisent une réglementation poussée, un processus décisionnaire centralisé et, en se concentrant presque exclusivement sur des recommandations de politique, une approche du changement climatique qui ne convient pas à l'élaboration d'Agenda 21, si l'on se base sur les documents PC/42/Add.1 et PC/60. La plupart des délégations des pays de l'OCDE, y compris celle du Canada, ont repris les préoccupations des É.-U. à propos de la concentration exagérée sur le secteur énergétique, en exprimant leur désappointement devant le fait que les questions de lien n'aient pas été mieux abordées dans les documents préparatoires de cette réunion du PrepCom.

Les délégations des pays scandinaves et, dans une certaine mesure, celles des pays de la CEE ont accepté le principe que la CNUED doit aborder les questions énergétiques de façon à ne pas empiéter sur des domaines de politique qui relèvent plus du CIN. La Suède a proposé de créer une catégorie distincte pour le transport et de fusionner plusieurs des activités proposées afin de créer seulement quatre secteurs de programmes. Le R.-U. tout en appuyant fermement le principe selon lequel la CNUED doit éviter le chevauchement avec le CIN et l'IPCC, a ajouté que rien ne justifiait la création de nouveaux organismes internationaux concernant l'énergie, pour encourager le Secrétariat de la CNUED à suivre de près les travaux du GT III de l'IPCC.

En général, les pays en voie de développement acceptaient la documentation à titre de point de départ pour des discussions spécifiques, bien que certains (notamment l'Algérie) aient formulé des critiques plutôt sévères à l'égard du Secrétariat pour ne pas avoir défini plus clairement des liens avec d'autres secteurs. On a également déclaré que les questions institutionnelles devraient être abordées dans un contexte mondial, ce qui devrait s'effectuer au sein du GT III PrepCom. Les Philippines ont souligné que la plupart des pays en voie de développement avaient une décennie de retard dans l'élaboration de plans énergétiques pour s'adapter à la demande et à la croissance démographique et que